

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 26 (1881)
Heft: 17

Buchbesprechung: Die schweizerische Militärorganisation [A. Jent]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Le général fait marcher ses troupes comme il l'entend et *moi* je les administre au nom de plus haut que le général. »

Poursuivant son étude, l'auteur signale ce fait incroyable que l'intendance *dirige* et *contrôle* l'administration de la guerre. En d'autres termes l'intendance se contrôle elle-même. — Or, dans le projet ministériel qui est l'occasion de cet ouvrage, on reste dans les mêmes errements.

On le voit, l'auteur a beaucoup à blâmer : cependant il y a un point où il loue le malheureux projet. C'est à propos de l'article qui accorde enfin l'indépendance au corps de santé des armées, jusqu'ici courbé lui aussi sous le joug de l'intendance.

Espérons que le jour viendra où les idées mises en avant par M. Truchot et par tous ceux qui ont étudié la question sans parti pris, seront victorieuses et triompheront de l'esprit de routine et d'obstination.

Ce que nous avons dit suffira pour donner à nos lecteurs une idée de la question traitée par M. Truchot avec autant de compétence que de profondeur.

VIRIEUX, capit. d'adm.

Die schweizerische Militärorganisation. *Nach dem Bundesgesetze vom 13. November 1874 und mit Berücksichtigung der seither durch die hohe Bundesversammlung beschlossenen Änderungen, bearbeitet von A. Jent, Infanterie-Hauptmann.* — Bern, Verlag von Jent und Reinert, 1881.

Cette petite brochure nous présente la loi sur l'organisation militaire de 1874 avec les modifications et les changements nombreux qui y ont été apportés depuis cette date par l'assemblée fédérale. Elle répond à un besoin senti depuis longtemps par tous les militaires, et elle sera surtout la bienvenue auprès de ceux qui ont à instruire la troupe.

Pour faciliter la recherche des arrêtés, cet ouvrage contient deux répertoires par ordre alphabétique, l'un se rapportant aux arrêtés généraux concernant toutes les armes, l'autre les renfermant séparément pour chaque arme et pour l'état-major général.

Cet opuscule, fruit d'un travail long et consciencieux, nous paraît très pratique. Il peut être recommandé à tous les officiers.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

CONFÉDÉRATION SUISSE

L'uniforme des troupes d'administration. — Il paraît qu'en haut lieu on songe très sérieusement à changer la couleur des uniformes de l'administration.

La couleur verte, jusqu'ici l'apanage du commissariat, a toujours choqué le sens esthétique d'une bonne partie des officiers de ce corps, et il y a longtemps qu'on s'agitait pour combattre sous une bannière moins sombre.

A l'école de recrues d'administration qui a lieu à Thoune en ce moment, on a fait des essais. Une recrue a été habillée tout de blanc, tandis qu'une autre a été revêtue d'habits au col et passepoils jaunes. Puis chacun a jugé.

C'est le jaune qui a recueilli le plus de suffrages, et il est fort possible que l'autorité supérieure accorde ce changement demandé avec tant d'insistance.